

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Le Président de l'Université de Strasbourg

Michel Deneken Président

Affaire suivie par Anne-Catherine Brehm Tél.: 03.68.85.11.59 brehm@unistra.fr

Réf.: ACB/JCR/2017-009/1

VU le code de l'éducation et notamment son article L 712-2

VU les statuts de l'Université de Strasbourg et notamment son article 42

VU les décisions portant organisation des achats de l'Université de Strasbourg validées

ARRETE

Article 1

Délégation est donnée à Monsieur Pascal VILLA, Directeur de l'Unité « Plate-forme de Chimie Biologique Intégrative de Strasbourg– UMS 3286 » à effet de signer :

- Tout acte budgétaire et tout document financier et comptable relevant de l'exécution du budget de son unité de recherche en dépenses et en recettes (CF: RPFCPHA)
- Tout marché et commande, nécessaire à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal à 90 000 €
- Tout ordre de mission et autorisation d'absence relatif à un déplacement se déroulant au sein de l'Union Européenne et de la Suisse

Article 2

En cas d'absence et d'empêchement de Monsieur Pascal VILLA, Madame Claire GUTH (Assistant Ingénieur) reçoit délégation de signature.

Article 3

En cas d'absence et d'empêchement de Monsieur Pascal VILLA et de Madame Claire GUTH, Madame Sophie GIORIA (Ingénieur d'Etudes) reçoit délégation de signature, uniquement pour le service fait.

Direction de la Recherche 4 rue Blaise Pascal CS 90032 F-67081 Strasbourg Cedex

Tél.: +33 (0)3 68 85 15 80 Fax: +33 (0)3 68 85 12 62

www.unistra.fr

Article 4

La délégation prend effet à compter de la date d'affichage. Elle prendra fin au plus tard en même temps que les fonctions du déléguant ou du délégataire.

Tout acte administratif portant délégation de signature, antérieur à la présente, ayant le même objet est abrogé.

Le directeur général des services et l'agent comptable sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Strasbourg, le 14 décembre 2016

Le Président,

Michel DENEKEN

Transmission à : Madame le Recteur, Chancelier des Universités, Monsieur l'Agent Comptable, Direction des finances, Direction des Ressources Humaines, Service des affaires juridiques, Direction générale des services, Monsieur Pascal Villa, Madame Claire Guth, Madame Sophie Gioria